

À vélo tout est plus beau !

INFOS ... INFOS ... INFOS ... INFOS ... INFOS ...

CAFÉS-RANDO

Voici le lien pour faire connaissance des cafés-rando qui peuvent vous offrir une pause réconfortante lors d'une randonnée dans le département : « <https://info.lenord.fr/console2021/aperçu/77319> ».

FETE DU TIMBRE – LE TIMBRE FAIT DU VELO

Dans le cadre de l'exposition FETE DU TIMBRE – LE TIMBRE FAIT DU VELO qui met à l'honneur la FFCT pour son centième anniversaire, vous êtes invité(e)s à la concentration départementale qui se déroulera le 12 mars 2023, de 9h00 à 12h00 – Hôtel de ville de Ronchin, salle Alfred Colin, place de la Halle.

Soyez nombreux à participer à cet événement ouvert à toutes et à tous et c'est gratuit.

SITE INTERNET DU CODEP :

Le président Jean-Claude Hennebicq et l'ensemble du comité ont le grand plaisir de vous présenter le site internet du CoDep59 dont s'occupe Thierry Lemaire, nouvellement élu au comité.

Vous pouvez consulter le site à l'adresse <https://nord.ffvelo.fr/>

Le site a été conçu sur le modèle du site proposé par la fédération.

Toutes les activités relatives aux services que le CoDep59 propose seront exercées à cette adresse.

Pour ceux qui souhaitent récolter plus d'informations concernant le CoDep59, c'est donc cette page qu'il faudra consulter.

Cela offre l'occasion de parler de nous de façon plus élargie.

Nous espérons que ce nouveau moyen de communication sera à la hauteur de vos attentes.

Vous pouvez effectuer vos remarques et suggestions à l'adresse : departement59-webmaster@ffvelo.fr

Nous vous souhaitons une excellente découverte.

COMPLÉMENTS / MODIFICATIONS DE CALENDRIER :

- **Le club d'Orchies** vous informe que la salle du restaurant scolaire d'Orchies n'étant pas disponible le 1^{er} avril, veille de la date initialement programmée pour sa randonnée, sur demande de la mairie, la **Printanière 2023 aura lieu le 16 avril** (1^{er} dimanche des vacances de Printemps).
- **Le Randonneur Club Marcquois** vous informe que sa manifestation cyclo intitulée "La Marcquoise, souvenir Pierre Vilain" initialement programmée le 4 juin **se déroulera le 18 juin**.
3 parcours sont prévus 25, 60 et 85 km.
- **Le Cyclo Club de Cuincy Lauwin** vous informe que sa manifestation "la Lauwinoise" se déroulera le 19 mars 2023 au départ de la salle d'AOUST centre ARAGON à CUINCY.
Ils vous proposeront 5 parcours cyclo de 28 kms à 80 kms et 4 parcours marche de 6 kms à 12 kms.



À vélo tout est plus beau !

• **Le Cyclos Randonneurs Ferriérois** de Ferrière-la-Grande organise :

➤ le dimanche **4 juin** sa **Randonnée Sambre-Thiérache**

Accueil : Relais Eco-Vélo, 1 rue Aristide Briand 59680 Ferrière-la-Grande.

Ils vous proposeront 4 parcours route de 30 - 52 - 76 - 98km ainsi qu'un parcours marche de 10km.

➤ le dimanche **20 août** **La Fête du Vélo**

Accueil : Place Gambetta 59680 Ferrière-la-Grande.

Ils vous proposeront 2 parcours route de 32 et 78km ainsi qu'un parcours marche de 10km.

Contact: Cyclos Randonneurs Ferriérois : Th Meyre au 06 72 02 61 25 ou therese.meyre@orange.fr



4 Juin 2023
Sambre-Thiérache
Route + Marche

CYCLO-RANDONNEURS
CRF
NORD
FERRIERE LA GRANDE

Circuits : 30 52 76 98 Km

*Départ du Relais Éco-Vélo de 7h à 9h30, accueil jusque 14h.
*Pour les mineurs, autorisation parentale exigée
*Marche 10 Km Départ à 9h

Tarifs :
+ de 18 ans = 4,5 €
- De 18 ans = 2,5 €

Affiliés :
+ de 18 ans = 2,5 €
- de 18 ans = 1,5 €

Marche :
1,5 €, gratuit pour les - 12

Sandwich ou Boisson à l'arrivée pour tous

Renseignements au
06 82 10 68 46



Dimanche 20 Août 2023

à

Ferrière LA GRANDE

Dans le cadre de
La Fête du Vélo
Course UFOLEP - Animations

Les Cyclo-Randonneurs Ferriérois organisent :

Randonnée vélo 32 - 78 km
Parcours marche 10 km
Circuits fléchés

Inscriptions de 8h30 à 9h30
départ 9h Place Gambetta
Tarif route 2,50 €
Tarif marche 2 €
* Gratuit pour les moins 12 ans
Boisson à l'arrivée

Renseignements :
06 77 20 18 62

PERMANENCES DU CODEP :

Nous vous recevrons à nouveau, lors des permanences qui se tiendront les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 18 à 19 heures, à notre nouveau bureau se situant au rez-de-chaussée de la Maison départementale du sport, 26 rue Denis Papin à Villeneuve d'Ascq.



À vélo tout est plus beau !

GRAND SUCCES DE LA RANDO DES RENARDS DES SABLES

Ce Dimanche, les Renards des Sables autour du Président Jean Marc Delannoy organisait la traditionnelle randonnée de Février. Un événement toujours prisé par les adeptes de vélo sur route, VTT et marche. Et le moindre que l'on puisse dire c'est que ce fut une nouvelle fois une grande réussite avec 1894 participants. De quoi réjouir tout le comité d'organisation et ses nombreux bénévoles. Il faut dire que tout avait été mis en œuvre pour que ce soit un grand succès avec un superbe accueil du côté de la salle des fêtes de Flines-lez-Raches, des circuits à ravir, des ravitos magnifiques et le cadeau à l'arrivée : le sachet d'oignons. Que du bonheur

Dès 7h00, les premiers arrivants faisaient leur entrée au sein de la salle des fêtes de Flines-Lez-Raches pour s'inscrire à la randonnée du jour. Avec un programme de choix que ce soit pour les marcheurs, les vététistes ou les adeptes de la route. Non sans avoir pris le café de bienvenue avant de se diriger vers les différents circuits.

320 cyclos sur les belles routes de la Pévèle et du douaisis

Si les marcheurs et les vététistes auront fait le plein lors de cette randonnée. Les cyclos se sont eux aussi déplacés en nombre. 320 participants avec 2 beaux circuits de 35 et 55 Km direction Warlaing avec le ravitaillement du jour avant de prendre la route du retour vers Flines-lez-Raches. De jolies routes au cœur de la Pévèle

585 marcheurs enchantés

Beau programme pour les marcheurs qui purent se délecter des 3 circuits proposés de 6 – 10 et 12 Kms dans la périphérie de Flines-lez-Raches. De beaux sentiers dans cette belle Pévèle

989 vététistes à l'assaut des Terrils

Comme de coutume, ce sont les vététistes qui ont fait le plein à la randonnée des Renards des Sables avec 989 participants au départ. Une discipline toujours prisée à Flines-lez-Raches avec comme particularité d'escalader quelques terrils du douaisis.



Au programme du jour 3 circuits, 30 – 40 et 45 Kms

Départ de Flines direction Raches et le 1^{er} terril à escalader puis direction Sin le Noble pour le 2^{ème} Terril du jour à effectuer mais aussi une 1^{ère} pause bien sympathique pour un ravitaillement puis direction Lallaing avec tout d'abord le 2^{ème} ravitaillement du jour et quel ravitaillement. Des gâteaux, des pâtes de fruits,

des fruits, des chocolats sans oublier la délicieuse soupe à l'oignon. Un vrai plaisir. A cet intermède bien sympathique direction le terril de Lallaing et sa belle montée. Ne restait plus alors qu'à entamer le retour vers Flines-lez-Raches.



À vélo tout est plus beau !

Au retour, chacun eut bien sur le droit à son sandwich et sa boisson autour d'une table afin d'échanger sur cette belle randonnée.

Madame le maire, Annie Goupil, ainsi que l'ensemble des élus étaient présents pour féliciter l'ensemble des participants.

Le Président des Renards des Sables, Jean Marc Delannoy remercie également le maire de Lallaing, Jean-Paul Fontaine d'avoir été présent. Ainsi que Mr Jean Claude Hennebicq Président du Comité départemental Nord F.F.C.T et vous prie d'excuser Mme Marie Hélène Quatreboeufs Conseillère départementale du Nord Canton d'Orchies retenue.

Le cadeau de bienvenue

Comme à chaque organisation. Le club n'avait pas fait les choses à moitié. En fait chaque participant avait le droit à son paquet d'oignons

Chacun est donc reparti réjoui de cette belle matinée de Sport en attendant le second volet en Septembre. Le club vous y attend encore très nombreux pour que la fête soit belle.

LES "VERTES" S'ENTRAIDENT...

Le Raid VTT Paris-Roubaix organisé le 14 mai prochain par le Vélo Club de Roubaix Cyclotourisme et la Rando des Renards des Sables du 10 septembre ont obtenu **le label Verte Tout Terrain FFvélo**.

L'union faisant la force, les deux clubs ont décidé de s'associer pour promouvoir ces deux manifestations.

C'est ainsi que les Renards des Sables ont accueilli, le dimanche 19 février, un stand du VCR lors de leur brevet hivernal. Le 14 mai, ce sera au tour des Renards de venir au vélodrome pour présenter leur randonnée de septembre.

Très chaleureusement accueillis à Flines-lez-Raches, terrier des Renards des Sables, les Roubaisiens auront à cœur de leur rendre la pareille en mai.

Raid VTT Paris Roubaix : <https://vc-roubaix-cyclo.fr/site>

Rando des Renards des Sables : <https://www.lesrenardsdesables.fr/>



À vélo tout est plus beau !

CHICON BIKE TOUR 2023

Belle réussite pour cette édition puisque ce sont 1856 participants dont 1043 vététistes et 813 marcheurs qui ont pris le départ des différents parcours proposés par le VC Faumont.

Cette année, les parcours route n'ont pas été proposés, fautes de moyens et peut être de participants sur les autres années.

Chaque participant a pu repartir avec son traditionnel sachet d'endives et sa soupe au retour.

Cette randonnée commence à prendre une envergure nationale, puisque des participants sont venus des Ardennes, de Normandie, de Paris, de la Somme, de l'Oise et même au-delà des frontières, avec des Belges de Namur, Arlon, et même du Luxembourg!

Le VCF donne rendez-vous le 25 Août 2023 pour la 7ème édition de la nocturne VTT.



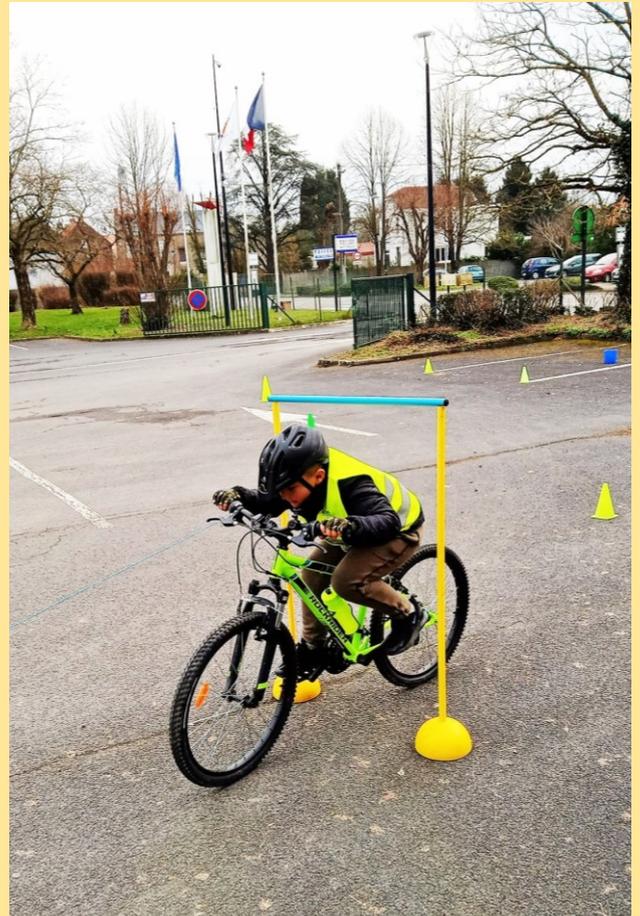
À vélo tout est plus beau !

JEUNES ... JEUNES ... JEUNES ... JEUNES... JEUNES...

Les jeunes du Cycl'Hautmontois sont sur le pont pour se préparer aux rendez-vous qui attendent les jeunes de nos Écoles Françaises de Vélo (EFV) en ce début d'année.

En effet, pour les EFV du Nord, se dérouleront :

- Le Concours Départemental d'Education routière, le 11/03 à Estaires, le CoDep 59 n'organisant pas de critériums départementaux, les candidats nordistes participeront à ceux des départements de la région soit :
- le Critérium Départemental du Jeune Cyclo Route, le 01/04 matin à Airon-Notre-Dame (62),
- Le Critérium Départemental du Jeune Cyclo VTT, le 24/06 Englebelmer (80).



Rappelons la bonne participation des jeunes du Cycl'Hautmontois au Concours Régional d'Education Routière 2022. Ils ont porté haut les couleurs de leur club et du Nord à Gouvieux dans l'Oise (60) puisque l'on y trouvait Andrea à la première place et Edgar à la deuxième. Arthur, quant à lui se classait premier en catégorie hors âge.



À vélo tout est plus beau !

IMPORTANT - Extrait de la revue cyclotourisme – nov. 2022



Attention aux idées reçues !

Nous vous proposons de faire le point sur l'idée reçue que notre Fédération facturerait une assurance en plus de la licence qui ferait double emploi avec la garantie Responsabilité civile (RC) incluse dans les contrats multirisques habitation.

Souvent nous recevons des retours comme quoi la Fédération ferait payer à ses licenciés une assurance inutile, qui ferait double emploi avec celle de la responsabilité civile. Mais quand est-il vraiment ?

Pourquoi une assurance en plus de la licence ?

Tout d'abord, il est important de rappeler les raisons de cette couverture d'assurance au sein de la Fédération. La pratique d'un sport est soumise, entre autres, aux règles édictées par le Code du sport. Parmi celles-ci figurent les articles L321-1 et L321-2 (voir encadré ci-contre). C'est pourquoi aucune fédération sportive ne délivre de licence sans assurance. Ici n'est visée que la garantie Responsabilité civile (RC) c'est-à-dire les dommages causés à autrui, pas ceux que l'on subit. Pour ces derniers, le contrat fédéral propose des garanties complémentaires et adaptées à notre pratique via les options « Petit-Braquet » et « Grand-Braquet », à tarifs intéressants (cf. tarifs 2023 pages précédentes). Et il vaut mieux être bien assuré. En cas de dommages subis, il suffira de faire jouer les garanties du contrat. Sans bonne couverture d'assurance, il faut mettre en jeu la responsabilité civile de l'auteur de

CE QUE DIT LA LOI

• Article L321-1 du Code du sport :

Les associations, les sociétés et les fédérations sportives souscrivent pour l'exercice de leur activité des garanties d'assurance couvrant leur responsabilité civile, celle de leurs préposés salariés ou bénévoles et celle des pratiquants du sport. Les licenciés et les pratiquants sont considérés comme des tiers entre eux.

• Article L321-2 du Code du sport :

Le fait, pour le responsable d'une association sportive, de ne pas souscrire les garanties d'assurance dans les conditions prévues à l'article L. 321-1 est puni de six mois d'emprisonnement et d'une amende de 7 500 euros.

l'accident, ce qui peut être long et difficile (auteur en fuite, ne reconnaît pas ou minore sa responsabilité, non assuré, insolvable...), voire impossible s'il n'y en a pas (cas d'un accident causé seul).



À vélo tout est plus beau !

Responsabilité civile et pratique en club ?

Revenons à la RC incluse dans les contrats multirisques habitation. Attention à la méprise ! Ces contrats excluent quasi systématiquement la pratique en club ou en groupe, car soumise à obligation d'assurance par le Code du sport comme évoqué précédemment. Seule une pratique de « loisirs » dans le cadre de la vie privée peut parfois être couverte mais cela ne concerne que la pratique individuelle ou familiale. Lisez bien votre contrat : les garanties, les définitions et les exclusions ! Dans de très rares cas, la pratique sportive en club peut être couverte en RC par la multirisques habitation. Cela n'exonère toutefois pas notre Fédération et les clubs de l'obligation légale de couverture de leurs pratiquants.

Par ailleurs, comment contrôler que le contrat individuel du pratiquant est toujours en cours ? Il peut être modifié ou résilié sans que l'adhérent n'en informe son club ou avoir une couverture incomplète ou inadaptée.

Non licenciés et sorties club ?

Nous attirons régulièrement l'attention des clubs sur l'importance de n'accepter aucun non licencié lors de leurs



activités, hormis bien sûr les cas particuliers couverts par les options A et B du contrat d'assurance fédéral, qui les couvre de façon ponctuelle et limitée. À défaut, si un cyclo non licencié venait à causer un dommage à autrui, la responsabilité du club pourrait être recherchée et il pourrait se voir condamné à indemniser la victime. Et un sinistre corporel grave peut s'élever à plusieurs millions d'euros (frais de soins non remboursés, coût du

handicap, indemnisation des séquelles, pertes de revenus, préjudices divers...).

Pratiquer l'esprit serein !

Vous voilà prévenus ! L'assurance coûte toujours trop cher... jusqu'au jour où on en a besoin. C'est une dépense nécessaire pour que nous puissions pratiquer notre activité l'esprit serein. ■

> Nicolas Édouin, président de la commission Assurances

veloenfrance.fr
À vélo tout est plus beau !

- 3 000 CLUBS
dont 1 700 VTT
- PLUS DE 4 000 CIRCUITS GRATUITS & PERMANENTS
- UN RÉSEAU DE BONNES ADRESSES
- PLUS DE 3 500 RANDONNÉES PONCTUELLES

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME VOUS INVITE À DÉCOUVRIR LA FRANCE À VÉLO !



